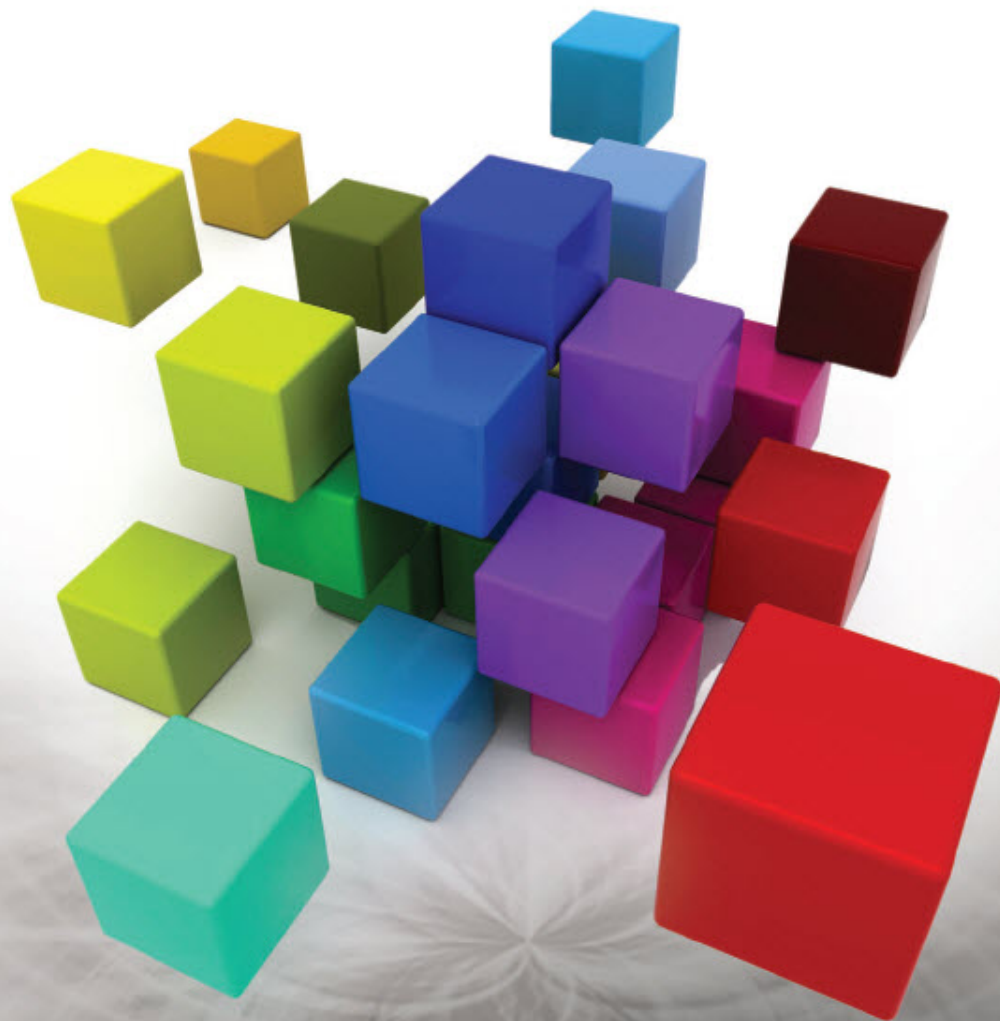


Localiser la défavorisation

Mieux connaître son milieu



INTRODUCTION

La pauvreté et l'exclusion sociale affectent une part appréciable de la population. La région de Lanaudière n'échappe pas à cette réalité. La *Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale* diffusée en juin 2002, la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* adoptée en décembre 2002, le *Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale* présenté en avril 2004 et les consultations régionales tenues dans le cadre des *Rendez-vous de la solidarité 2009* s'inscrivent parmi les actions entreprises par les instances publiques québécoises pour réduire les inégalités socioéconomiques. En 2010, le gouvernement québécois poursuit dans le même sens en élaborant le *Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale*.

Pour mener à bien les actions nationales, régionales et locales contre la pauvreté et l'exclusion sociale, il importe d'en posséder une connaissance approfondie afin d'identifier les territoires les plus vulnérables. Depuis 2000, des chercheurs du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et de l'Institut national de santé publique du Québec ont développé l'indice de défavorisation matérielle et sociale. « Cet indice fournit aux instances régionales et locales une connaissance des caractéristiques socioéconomiques de la population de leur territoire et permet la localisation des secteurs où vivent des personnes, des familles et des communautés moins favorisées du point de vue social et matériel. » (Leclerc, Marquis et Payette, 2005, p. 1)

Ce rapport aborde l'indice de défavorisation matérielle et sociale en localisant les communautés les plus désavantagées sur le territoire de la MRC de Matawinie en 2006. Les caractéristiques démographiques et socioéconomiques de la population selon la défavorisation sont aussi comparées. Il s'inscrit dans une série de publications produites par le Service de surveillance, recherche et évaluation qui traitent de la défavorisation sur le territoire des six municipalités régionales de comté (MRC), des deux réseaux locaux de services (RLS) et de la région lanauchoise.

Marie-Eve Simoneau
André Guillemette
Josée Payette

INDICE DE DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE

Qu'est-ce que la défavorisation?

La défavorisation exprime l'état de désavantage relatif d'un individu, d'une famille ou d'un groupe par rapport à l'ensemble auquel il appartient. **Des personnes sont considérées défavorisées si, pour une ou plusieurs caractéristiques, elles se situent sous le niveau atteint par la majorité de la population ou jugé acceptable par la société** (Pampalon et Raymond, 2000).

Qu'est-ce que l'indice de défavorisation?

L'indice élaboré par Pampalon et Raymond en 2000 permet de différencier des populations selon le degré de défavorisation de leur territoire de résidence. L'indice de défavorisation est une mesure territoriale. **C'est un indice écologique qui réfère au milieu socioéconomique dans lequel vit l'individu et non à sa situation personnelle.** Il est construit à partir des plus petits territoires pour lesquels des données du recensement sont disponibles, soit les aires de diffusion. Celles-ci correspondent à une « petite région composée de un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants et regroupant de 400 à 700 habitants » (Statistique Canada, 2009).

L'indice de défavorisation caractérise des individus d'une communauté pris collectivement. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il est qualifié d'écologique. Il est entendu que les personnes vivant dans une même aire de diffusion n'ont pas toutes des caractéristiques socioéconomiques identiques.

Il importe de retenir que l'indice de défavorisation rend compte de la privation ou de la richesse matérielle et sociale relative des résidents des aires de diffusion de la MRC de Matawinie. Il se différencie, en ce sens, du seuil de faible revenu qui mesure la part de la population qui subvient plus difficilement à ses besoins essentiels (nourriture, logement, habillement, etc.).

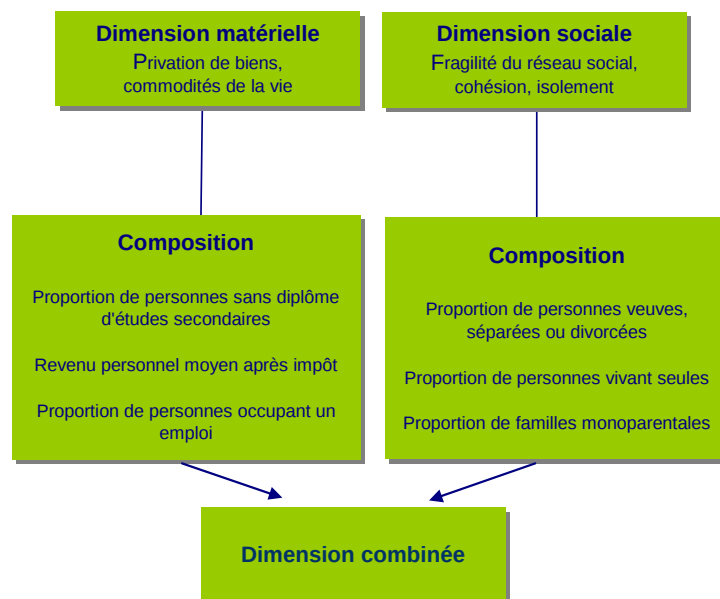
L'indice de défavorisation se compose de deux dimensions, l'une matérielle et l'autre sociale. La **défavorisation matérielle** réfère au concept de pauvreté et à la privation des ressources financières nécessaires à l'acquisition des biens et commodités de la vie courante. Cette dimension est formée de trois indicateurs abordant la **scolarité**, le **revenu** et l'**emploi**.

MISE EN GARDE

Même si certains indicateurs ont été modifiés d'un recensement à l'autre (ex. : scolarité, revenu), il semblerait que les changements n'affectent pas la comparabilité de l'indice de défavorisation dans le temps et dans l'espace. Par contre, la redéfinition des limites géographiques de la majorité des aires de diffusion du territoire lanadois pourrait rendre difficile et aléatoire l'interprétation des variations temporelles observées entre les données de 2001 et de 2006.

La **défavorisation sociale** concerne les relations entre individus au sein de la famille et dans la communauté. Elle traduit, en partie, « certaines caractéristiques de l'organisation sociale telles que l'isolement ou la cohésion sociale, l'individualisme ou la coopération, l'entraide, la confiance entre personnes, etc. » (Pampalon et Raymond, 2000, p.114). Cette dimension repose sur trois indicateurs : le fait d'**être séparé, divorcé ou veuf**, de **vivre seul** ou en **famille monoparentale**.

La **défavorisation combinée** jumelle les deux dimensions afin de fournir un portrait global quant à la vulnérabilité matérielle et sociale d'un territoire.



Pour chacune des dimensions, les aires de diffusion sont regroupées en quartiles selon l'échelle de défavorisation suivante : le quartile favorisé (25 % de la population), les deux quartiles médians (50 % de la population) et le quartile défavorisé (25 % de la population). Les quartiles extrêmes des deux dimensions ont été croisés afin de distinguer les populations les plus avantagées (quartiles matériel 1 et social 1) et désavantagées (quartiles matériel 4 et social 4).

		Dimension sociale			
		Favorisé	→	Défavorisé	
		Q1	Q2+Q3	Q4	
Dimension matérielle	Favorisé	Q1	Q1 et Q1		Total Q1 matériel
		Q2+Q3			Total Q2+Q3 matériel
	Défavorisé	Q4		Q4 et Q4	Total Q4 matériel
		Total Q1 social	Total Q2+Q3 social	Total Q4 social	Population totale

La répartition des aires de diffusion en quartiles est privilégiée afin de regrouper un nombre significatif d'individus pour toutes les combinaisons possibles de défavorisation. Les **quartiles 2 et 3 ont été jumelés** afin d'alléger la lecture des résultats et faciliter l'appréciation des différences entre les populations des quartiles extrêmes.

Territoire de référence

Un **territoire de référence** sert d'unité géographique dans laquelle les aires de diffusion sont classées en quartiles selon leur niveau de défavorisation matérielle et sociale. Il peut correspondre au territoire d'une MRC, d'un RLS, d'une région sociosanitaire ou de l'ensemble du Québec. Puisque l'un des objectifs de ce rapport consiste à comparer les écarts socioéconomiques entre les aires de diffusion d'une même MRC, c'est celle de Matawinie qui sert de territoire de référence. **Seules les aires de diffusion comprises à l'intérieur de cette MRC sont comparables.** De ce fait, les valeurs de défavorisation n'ont de sens que pour le territoire de la MRC concernée et les aires de diffusion qu'elle englobe. **Elles ne peuvent pas servir à comparer ou classer les aires de diffusion situées hors de la MRC de Matawinie.**

Quelques caractéristiques du territoire de référence

Au recensement de 2006, la MRC de Matawinie comprend 98 aires de diffusion. De ce nombre, 11 aires, totalisant 15 personnes, ont été exclues du calcul de l'indice de défavorisation. Ces aires de diffusion sont exclues parce qu'elles contiennent une zone peu peuplée ou une proportion élevée de ménages collectifs ou de personnes vivant en institution (ex. : centre hospitalier, CHSLD, maison de retraités, pénitencier, etc.).

Le territoire de la MRC de Matawinie compte 15 municipalités, 12 territoires non organisés et une communauté autochtone répartis sur 9 520 kilomètres carrés. Au recensement de 2006, 49 717 personnes¹ résident dans la MRC, soit 12 % de l'ensemble des Lanaudois (Statistique Canada, 2009). Sa population s'est accrue de 15 % depuis 2001, soit une hausse supérieure à celle observée dans Lanaudière (10 %). La communauté autochtone de Manawan et les municipalités de Notre-Dame-de-la-Merci et Saint-Damien affichent, en proportion, les plus fortes croissances démographiques de la MRC.

¹ Les effectifs de population de la MRC de Matawinie présentés dans les tableaux peuvent être différents de ce nombre car, tel que spécifié précédemment, certaines aires de diffusion ont été exclues du calcul de la défavorisation.

DÉFAVORISATION DANS LA MRC MATAWINIE

La distribution en quartiles de la défavorisation à l'échelle de la MRC de Matawinie identifie 22 aires de diffusion classées parmi les plus désavantagées au plan matériel (Q4). Elles totalisent 11 952 personnes. La prise en considération de la dimension sociale classe 21 aires de diffusion au nombre des moins privilégiées (Q4). Ces dernières comprennent 12 413 individus. La combinaison des dimensions matérielle et sociale identifie trois aires de diffusion désavantagées comptant 1 626 personnes (Q4 et Q4).

Figure 1

Population selon le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence MRC Matawinie, 2006 (N)

		Dimension sociale				
		Favorisé	→	Défavorisé		
Dimension matérielle		Q1	Q2+Q3	Q4		
	Favorisé	Q1	1 720	6 105	5 017	12 842
		Q2+Q3	5 481	13 657	5 770	24 908
	Défavorisé	Q4	5 651	4 675	1 626	11 952
		12 852	24 437	12 413	49 702	

Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

Les dimensions matérielle et sociale ne suivent pas une même tendance dans la MRC de Matawinie. En fait, les localités plus avantagées matériellement sont généralement moins privilégiées au plan social, et vice versa. Les zones défavorisées matériellement et socialement sont ainsi peu nombreuses sur le territoire (Cartes 1 à 3 incluses dans l'Atlas cartographique).

Le tableau 1 présente, pour toutes les municipalités du territoire de référence, la proportion de la population résidant dans les aires de diffusion en fonction des dimensions et quartiles de défavorisation. Puisque l'indice de défavorisation est une mesure relative se rapportant à l'ensemble du territoire de référence, il est possible, pour une municipalité, de n'avoir aucune aire de diffusion comprise dans un quartile.

La défavorisation matérielle touche neuf localités de la MRC, alors que la défavorisation sociale est présente dans dix municipalités. Seules deux municipalités sont défavorisées à la fois selon les dimensions matérielle et sociale, Chertsey et Rawdon.

L'indice contribue également à cerner les communautés plus avantagées. C'est ainsi le cas de dix agglomérations pour la dimension matérielle et neuf pour le volet social. La combinaison des deux dimensions identifie deux localités, Rawdon et Saint-Félix-de-Valois, dans lesquelles il y a des aires de diffusion favorisées.

Même si la défavorisation matérielle concerne la totalité de la population de Manawan, c'est à Chertsey que le nombre absolu de personnes vivant dans les communautés touchées par ce type de défavorisation est le plus élevé. Rawdon est l'une des deux municipalités de la MRC touchées simultanément par la défavorisation matérielle et sociale. Elle est aussi la localité ayant la plus forte proportion de gens vivant dans une communauté favorisée matériellement et socialement.

Tableau 1

**Population selon la municipalité et le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence MRC Matawinie, 2006 (%)**

Municipalités (aires de diffusion)	pop.	Dimensions							
		Matérielle			Sociale			Combinée	
		Q1	Q2+Q3	Q4	Q1	Q2+Q3	Q4	Q1 et Q1	Q4 et Q4
		%			%			%	
Chertsey (8)	5 006	0,0	42,6	57,4	25,3	41,2	33,5	0,0	20,7
Entrelacs (2)	952	28,2	71,8	0,0	0,0	71,8	28,2	0,0	0,0
Manawan (3)	1 843	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Notre-Dame-de-la-Merci (2)	1 056	51,1	0,0	48,9	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Rawdon (17)	10 058	40,0	39,1	20,9	29,1	26,3	44,6	11,8	5,9
Saint-Alphonse-Rodriguez (5)	3 152	39,6	60,4	0,0	0,0	80,5	19,5	0,0	0,0
Saint-Côme (4)	2 161	0,0	27,3	72,7	23,6	49,1	27,3	0,0	0,0
Saint-Damien (4)	2 178	0,0	25,7	74,3	25,7	74,3	0,0	0,0	0,0
Saint-Donat (7)	4 297	54,2	45,8	0,0	28,7	58,8	12,5	0,0	0,0
Sainte-Béatrix (3)	1 788	35,4	64,6	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Sainte-Émérie-de-l'Énergie (3)	1 681	0,0	69,7	30,3	0,0	30,3	69,7	0,0	0,0
Sainte-Marcelline-de-Kildare (3)	1 423	66,9	33,1	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Saint-Félix-de-Valois (11)	5 755	25,5	74,5	0,0	17,6	63,1	19,3	9,3	0,0
Saint-Guillaume-Nord (1)	108	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Saint-Jean-de-Matha (7)	4 152	16,6	71,1	12,4	43,5	26,1	30,3	0,0	0,0
Saint-Michel-des-Saints (5)	2 713	0,0	84,9	15,1	62,4	37,6	0,0	0,0	0,0
Saint-Zénon (2)	1 379	50,3	49,7	0,0	0,0	49,7	50,3	0,0	0,0
MRC MATAWINIE (87)	49 702	25,8	50,1	24,0	25,9	49,2	25,0	3,5	3,3

Des exemples pour comprendre le tableau :

- Parmi les huit aires de diffusion de la municipalité de Chertsey, il n'y en a aucune classée dans le quartile 1 de la dimension matérielle.
- Les aires de diffusion de la municipalité de Chertsey classées dans le quartile 1 de la dimension sociale englobent 25,3% de la population de la municipalité.
- Dans la municipalité de Chertsey, il n'y a aucune aire de diffusion classée à la fois dans le quartile matériel 1 et le quartile social 1.

Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

L'indice de défavorisation permet de répartir et situer géographiquement la population des aires de diffusion de la MRC de Matawinie en fonction de deux dimensions. Il peut contribuer, également, à caractériser la population selon le quartile de défavorisation. C'est d'ailleurs ce dont rendent compte les pages suivantes.

CARACTÉRISTIQUES DES QUARTILES DE DÉFAVORISATION

Ce chapitre traite de caractéristiques socioéconomiques et démographiques de la population des aires de diffusion selon leur appartenance à l'un ou l'autre des quartiles de défavorisation. Les indicateurs retenus expriment, en fonction de l'approche écologique, des valeurs se rattachant à l'ensemble des personnes de chacun des quartiles. **Elles ne signifient pas pour autant que tous les individus d'un même quartile possèdent des caractéristiques identiques.**

L'information présentée dans ce chapitre devrait contribuer à mieux identifier certains éléments qui différencient les populations des quartiles plus vulnérables de ceux qui le sont moins.

Profil socioéconomique des quartiles de défavorisation

Le profil socioéconomique de la population de la MRC de Matawinie dénote d'importantes inégalités selon les quartiles de défavorisation. Cela va de soi, car l'indice est construit à cet effet. Les inégalités sont illustrées à l'aide des six indicateurs composant l'indice de défavorisation (Tableau 2).

La population du quartile défavorisé matériellement présente une proportion d'individus sans diplôme d'études secondaires presque deux fois supérieure à celle du quartile favorisé. Le pourcentage d'individus occupant un emploi et le revenu annuel moyen des particuliers y sont moindres. La part relative des familles monoparentales est sensiblement plus importante, mais les proportions de personnes vivant seules ou étant séparées, veuves ou divorcées y sont un peu moins élevées. Ces deux derniers constats diffèrent de ceux relevés dans les autres MRC Lanaudoises où il existe plutôt une relation inverse.

Le quartile défavorisé socialement a des proportions plus importantes de gens vivant seuls, séparés, veufs ou divorcés et de familles monoparentales. Le quartile favorisé socialement obtient un pourcentage plus élevé de personnes sans diplôme d'études secondaires ainsi qu'une proportion un peu plus faible de gens occupant un emploi. Ce dernier résultat est unique à la MRC de Matawinie, car des corrélations inverses sont observées pour les autres MRC Lanaudoises.

Dans la population des quartiles défavorisés à la fois aux plans matériel et social, au moins deux fois plus d'individus n'ont pas de diplômes d'études secondaires ou vivent seuls. On y retrouve trois fois plus de familles monoparentales, une plus forte proportion de gens séparés, veufs ou divorcés, sans emploi et un revenu moyen plus faible.

Tableau 2

Indicateurs socioéconomiques de l'indice de défavorisation matérielle et sociale selon le quartile
Territoire de référence MRC Matawinie, 2006 (% et \$)

Dimensions	Sans DES ¹	Emploi ²	Revenu ³	Vivant seules ⁴	Séparées/veuves/ divorcées ⁵	Familles monoparentales ⁶
	%	%	\$	%	%	%
Matérielle						
Quartile 1	25,1	55,9	29 221 \$	14,0	23,0	10,8
Quartiles 2+3	34,4	50,2	26 167 \$	13,8	22,6	13,9
Quartile 4	45,9	40,8	22 332 \$	11,9	22,2	13,7
Sociale						
Quartile 1	36,6	47,9	26 983 \$	9,8	18,7	8,9
Quartiles 2+3	34,3	49,7	25 448 \$	13,7	22,7	13,1
Quartile 4	33,8	50,5	26 368 \$	16,5	26,3	17,6
Combinée						
Quartiles 1 et 1	20,5	64,4	34 914 \$	7,7	19,4	6,8
Quartiles 4 et 4	49,0	40,8	23 995 \$	17,7	31,9	21,2
Total	34,8	49,4	26 062 \$	13,4	22,6	13,0

1. Proportion de personnes de 15 ans et plus n'ayant aucun diplôme d'études secondaires (DES).
2. Proportion de personnes de 15 ans et plus occupant un emploi.
3. Revenu moyen après impôt (en dollars) des personnes de 15 ans et plus en 2005.
4. Proportion de personnes de 15 ans et plus vivant seules.
5. Proportion de personnes séparées, veuves ou divorcées.
6. Proportion de familles monoparentales.

Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006, données-échantillon (20 %).

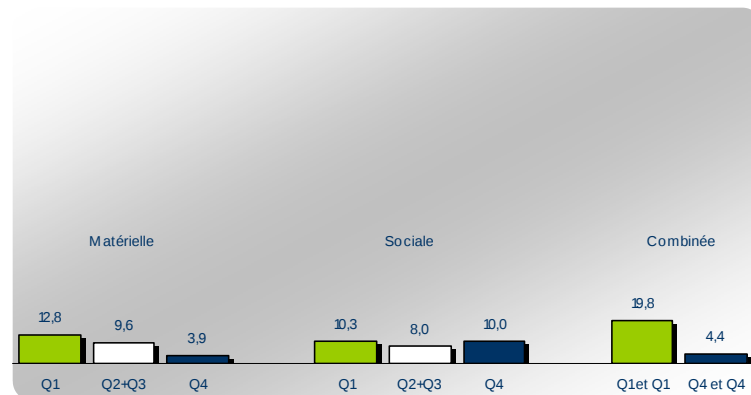
L'indice de défavorisation constitue un outil parmi d'autres pour identifier les populations vivant dans les communautés plus démunies. La diplomation universitaire, le seuil de faible revenu, la structure familiale et certaines caractéristiques du logement peuvent aussi être associés à l'une ou l'autre des formes de défavorisation². Les graphiques 1 à 7 illustrent la relation entre ces variables et les quartiles de défavorisation.

² Les définitions des indicateurs présentés dans le document sont disponibles dans le *Dictionnaire du recensement de 2006* produit par Statistique Canada.

La proportion de gens de 25 ans et plus ayant un diplôme d'études universitaires égal ou supérieur au baccalauréat est trois fois moindre dans la population du quartile désavantagé selon le volet matériel, comparativement au quartile favorisé. Lorsque les dimensions matérielle et sociale sont combinées, cette proportion est plus élevée dans les quartiles favorisés.

Graphique 1

Population de 25 ans et plus ayant un diplôme d'études universitaires égal ou supérieur au baccalauréat selon le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence MRC Matawinie, 2006 (%)

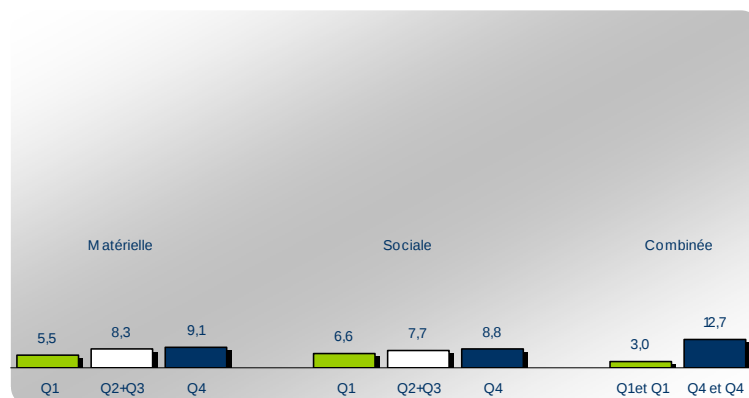


Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006, données-échantillon (20 %).

La proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu après impôt est plus élevée dans le quartile défavorisé, matériellement ou socialement. Lorsque les deux dimensions sont combinées, ce pourcentage est quatre fois plus élevé dans les quartiles défavorisés que dans ceux favorisés.

Graphique 2

Personnes dans les ménages privés ayant un faible revenu après impôt selon le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence MRC Matawinie, 2006 (%)

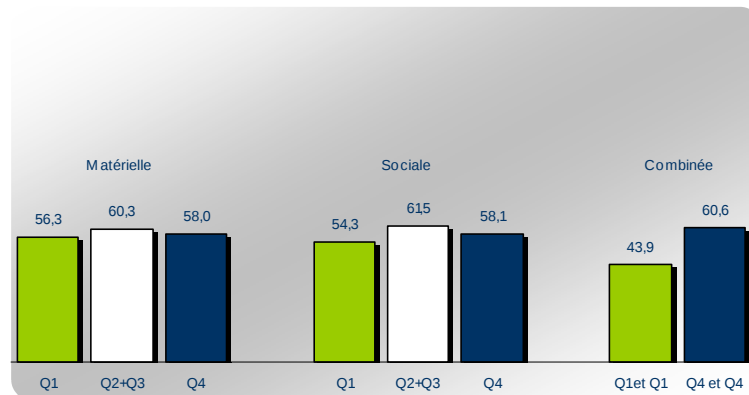


Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006, données-échantillon (20 %).

La proportion de familles avec conjoint et enfants de tous âges varie peu selon les deux dimensions de défavorisation. Par contre, il y a, en proportion, plus de familles avec conjoint et enfants dans les quartiles désavantagés à la fois aux plans matériel et social, que dans ceux avantagés.

Graphique 3

Familles avec conjoint et enfants de tous âges selon le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence MRC Matawinie, 2006 (%)

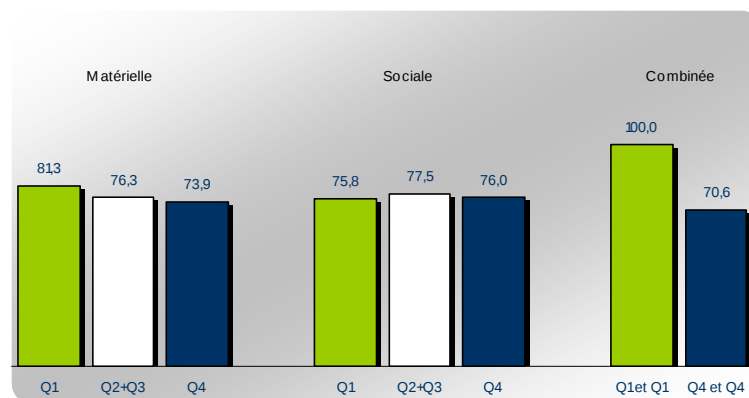


Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006, données-échantillon (20 %).

Le pourcentage de familles monoparentales dont le chef est une femme est plus élevé dans le quartile favorisé au plan matériel. Il en va de même lorsque les dimensions matérielle et sociale sont combinées. Par contre, il varie peu en fonction de la défavorisation sociale.

Graphique 4

Familles monoparentales dont le chef est une femme selon le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence MRC Matawinie, 2006 (%)

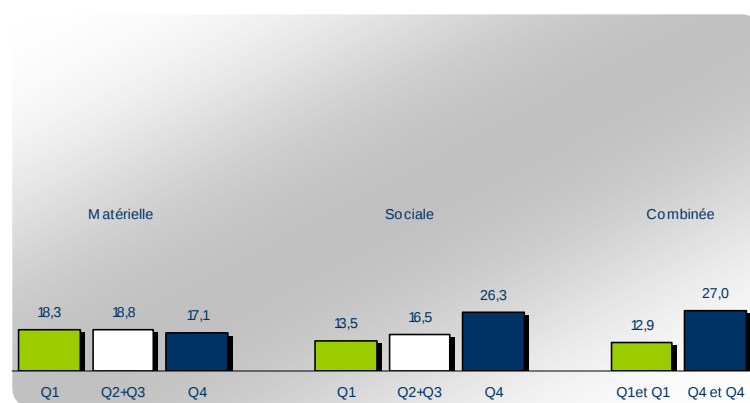


Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006, données-échantillon (20 %).

La part relative des logements loués double dans le quartile défavorisé socialement par rapport au quartile favorisé. La proportion de logements nécessitant des réparations majeures est pour sa part plus élevée dans le quartile moins privilégié matériellement. Ces pourcentages demeurent aussi deux fois plus élevés dans les quartiles défavorisés aux plans matériel et social.

Graphique 5

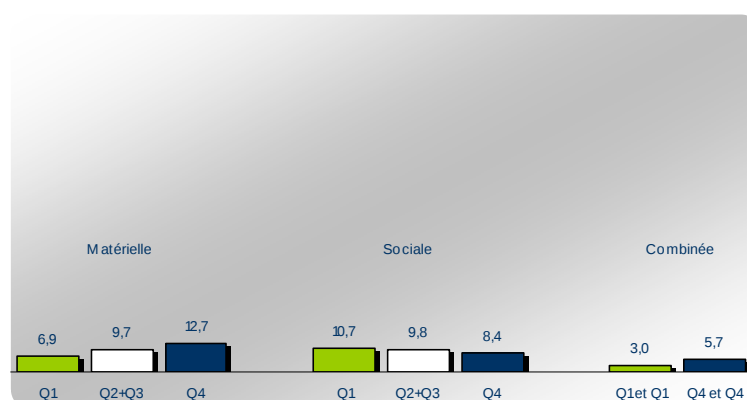
Logements privés occupés loués selon le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence MRC Matawinie, 2006 (%)



Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
 STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006, données-échantillon (20 %).

Graphique 6

Logements privés nécessitant des réparations majeures selon le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence MRC Matawinie, 2006 (%)

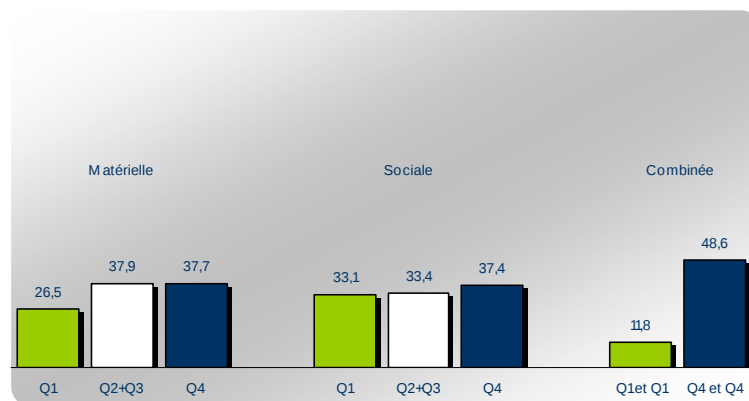


Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
 STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006, données-échantillon (20 %).

Le taux d'effort pour couvrir le coût du logement est plus important dans les quartiles plus défavorisés que dans ceux favorisés. Cette relation devient encore plus nette au sein de ceux défavorisés à la fois matériellement et socialement, car la proportion de ménages consacrant 30 % ou plus de leurs revenus aux coûts d'habitation y est quatre fois plus élevée.

Graphique 7

Ménages consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux coûts d'habitation selon le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence MRC Matawinie, 2006 (%)



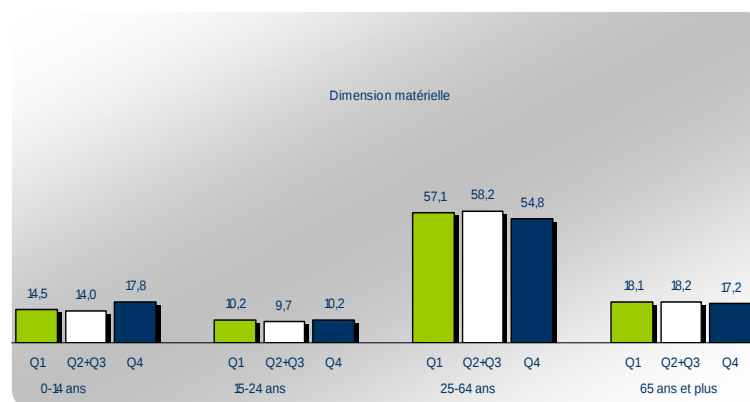
Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006, données-échantillon (20 %).

Profil démographique des quartiles de défavorisation

La structure par âge de la population de la MRC de Matawinie fluctue selon le type et le quartile de défavorisation. La proportion de jeunes de moins de 15 ans est un peu plus élevée dans le quartile plus désavantagé matériellement. Les proportions de personnes de 25 à 64 ans et de 65 ans et plus sont moindres au sein du quartile défavorisé au plan matériel.

Graphique 8

Population sexes réunis selon le groupe d'âge et le quartile de défavorisation matérielle
Territoire de référence MRC Matawinie, 2006 (%)

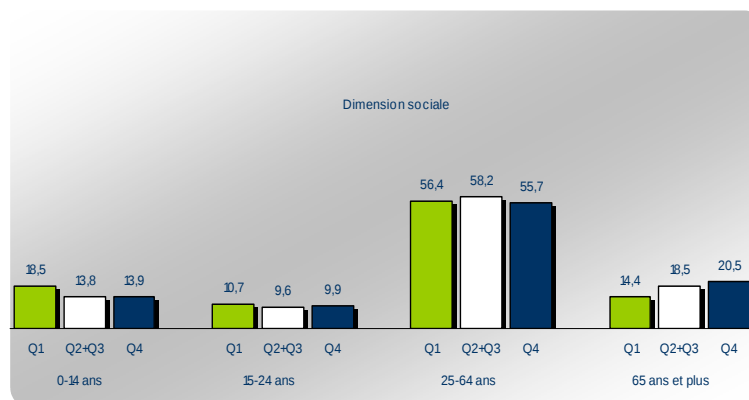


Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

L'effet inverse est observé pour la dimension sociale : la part relative des jeunes est plus élevée dans le quartile favorisé. La proportion de personnes de 65 ans et plus varie selon la défavorisation sociale. Elle est plus élevée dans le quartile moins privilégié.

Graphique 9

Population sexes réunis selon le groupe d'âge et le quartile de défavorisation sociale
Territoire de référence MRC Matawinie, 2006 (%)

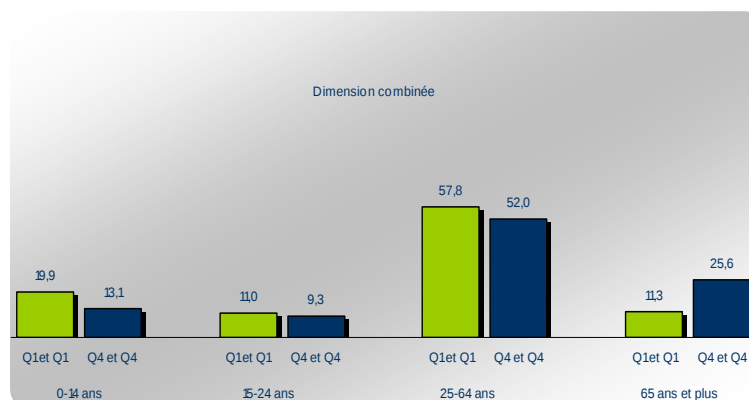


Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
 STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

Cette relation apparaît aussi avec la combinaison des deux dimensions de défavorisation. Les parts relatives d'individus de 0 à 14 ans, 15 à 24 ans et 25 à 64 ans sont inférieures dans les quartiles défavorisés matériellement et socialement. En proportion, il y a deux fois plus d'aînés au sein de la population des quartiles moins favorisés. Les femmes et les hommes présentent sensiblement la même distribution selon l'âge et le quartile de défavorisation (Annexe 2).

Graphique 10

Population sexes réunis selon le groupe d'âge et le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence MRC Matawinie, 2006 (%)



Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
 STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

CE QU'IL FAUT RETENIR DE L'INDICE DE DÉFAVORISATION

- L'indice de défavorisation est une mesure écologique qui caractérise des individus d'une communauté pris collectivement.
- La valeur de l'indice de défavorisation apposée à chacune des aires de diffusion n'est pas comparable entre les territoires de référence.
- Ce n'est pas une mesure de la pauvreté.

CE QU'IL FAUT RETENIR DE LA DÉFAVORISATION

- Loin d'être concentrée en un seul endroit, la défavorisation matérielle et sociale se retrouve aussi bien en milieu rural qu'urbain.
- Il peut exister des différences socioéconomiques et démographiques importantes entre les populations des quartiles.

CE QU'ANNONCE LA DÉFAVORISATION

- La vulnérabilité matérielle et sociale indique la nécessité d'améliorer les conditions d'une partie de la population à l'égard de la scolarité, de l'emploi, du revenu, de l'isolement social et de la qualité de l'environnement physique immédiat (logement).

« Toutes les études l'indiquent, quels que soient le pays, le sexe ou le groupe d'âge, les personnes pauvres sont plus malades et meurent plus jeunes que celles qui sont plus fortunées. Les progrès extraordinaires de la médecine et la protection offerte par l'accès universel aux services médicaux n'y changent rien : les plus pauvres risquent davantage d'être exposés aux maladies. » (Poirier et Maranda, 2007, p. 27)

L'ampleur des différences démographiques, sociales et économiques entre les populations des aires de diffusion classées aux deux extrêmes du spectre de défavorisation est loin d'être négligeable. Les dissimilitudes relevées illustrent le fossé qui sépare les personnes vivant parfois au sein d'une même municipalité.

Les inégalités matérielles et sociales sont étroitement liées à l'état de santé et de bien-être de la population. Des études établissent en effet la relation entre la défavorisation matérielle et sociale et un profil sanitaire désavantageux (Pampalon, Hamel et Gamache, 2008; Guillemette et Leclerc, 2008). Les écarts de santé physique et mentale entre les populations des communautés favorisées et démunies s'expriment, entre autres choses, par l'exposition à un environnement défavorable et l'adoption d'habitudes de vie néfastes à la santé, dont la prévalence reste plus fréquente parmi les populations moins privilégiées (Bégin, Ouellet et Cadieux, 2007).

La *Loi sur les services de santé et les services sociaux* et la *Loi sur la santé publique* imputent au ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec et à ses composantes régionales et locales la responsabilité de maintenir et d'améliorer la santé de la population. La lutte pour la réduction des écarts de santé et de bien-être attribuables aux inégalités socioéconomiques fait partie de ce mandat, réalisé en collaboration avec leurs partenaires régionaux et locaux.

C'est en ce sens que les données de défavorisation présentées dans ce rapport trouvent leur utilité, car elles identifient les territoires les plus désavantagés du point de vue matériel et social. Une meilleure connaissance de la défavorisation matérielle et sociale devrait aider les gestionnaires et les intervenants à mieux cibler les activités de prévention des risques pour la santé et de promotion de saines habitudes de vie. La mise en œuvre, en partenariat, d'actions axées sur le développement durable d'environnements favorables à la santé et de communautés compétentes et scolarisées devrait ainsi en être favorisée (Bégin, Ouellet et Cadieux, 2007).

R

ÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LANAUDIÈRE (ASSSL). *SYstème Lanaudois d'Information et d'Analyse (SYLIA)*, Joliette, ASSS de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2010. (site Web consulté en 2010 : www.agencelanaudiere.qc.ca)

BÉGIN, Claude, Lise OUELLET et Élisabeth CADIEUX. *Ensemble pour la santé et la qualité de vie de la population lanaudoise! Rapport du Directeur de santé publique – Édition 2007*, Joliette, ASSS de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, 2007, 32 p.

GUILLEMETTE, André, et Bernard-Simon LECLERC. *Vivre égaux et en santé? Effets des inégalités sociales sur la morbidité hospitalière et la mortalité dans Lanaudière*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2008, 16 p.

GUIMONT, Louise, Guy RAYMOND et Robert PAMPALON. L'indice de défavorisation matérielle et sociale : un outil dans le développement des politiques gouvernementales... et municipales, *Municipalité*, vol. 33, n° 3, 2002, p. 21-22.

LECLERC, Bernard-Simon, Geneviève MARQUIS (coll.) et Josée PAYETTE (coll.). *Tableau de bord lanaudois sur la défavorisation. Territoire de Lanaudière. Calibrage à l'échelle de la région de Lanaudière*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2005, 87 p.

MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE ET DE LA FAMILLE (MESSF). *Concilier liberté et justice sociale : un défi pour l'avenir. Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, Québec, MESSF, 2004, 79 p.

PAMPALON, Robert, Denis HAMEL et Philippe GAMACHE. *Les inégalités sociales de santé augmentent-elles au Québec?*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2008, 21 p.

PAMPALON, Robert, Denis HAMEL, Philippe GAMACHE et Guy RAYMOND. Un indice de défavorisation pour la planification de la santé au Canada, *Maladies chroniques au Canada*, vol. 29, n° 4, 2009, p. 199-213.

PAMPALON, Robert, Denis HAMEL et Guy RAYMOND. *Indice de défavorisation pour l'étude de la santé et du bien-être au Québec – Mise à jour 2000*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2004, 11 p.

PAMPALON, Robert, et Guy RAYMOND. Un indice de défavorisation pour la planification de la santé et du bien-être au Québec, *Maladies chroniques au Canada*, vol. 21, n° 3, 2000, p. 113-122.

PAMPALON, Robert, et Guy RAYMOND. Indice de défavorisation matérielle et sociale : son application au secteur de la santé et du bien-être, *Santé, société et solidarité*, n° 1, 2003, p. 191-208.

PAYETTE, Josée, et Marie-Eve SIMONEAU (coll.). *Coup d'œil sur la MRC Matawinie. Édition 2008*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2008, 73 p.

POIRIER, Alain, et Marc-André MARANDA (sous la direction de). *Troisième rapport national sur l'état de santé de la population du Québec. Riches de tous nos enfants. La pauvreté et ses répercussions sur la santé des jeunes de moins de 18 ans*, Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, Direction des communications, 2007, 162 p.

QUÉBEC (PROVINCE). *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, Projet de loi n° 112 (2002, chapitre 61), sanctionné le 18 décembre 2002, Québec, Éditeur officiel du Québec, 2002, 20 p.

STATISTIQUE CANADA. *Dictionnaire du recensement de 2006*, modifié le 20 novembre 2009. (site Web consulté en 2009 : <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/ref/dict/geo021-fra.cfm>)

STATISTIQUE CANADA. *Profil des communautés de 2006. Recensement de 2006*, numéro 92-591-XWF au catalogue. Modifié le 14 juillet 2009. (site Web consulté en 2010 : www12.statcan.ca/census-recensement/2006/)

A

NNEXE1

Aires de diffusion utilisées pour le calcul de l'indice de défavorisation matérielle et sociale selon la municipalité Territoire de référence MRC Matawinie, 2006

MRC MATAWINIE (87 aires de diffusion)

CHERTSEY (8)	SAINT-CÔME (4)	SAINT-GUILLAUME-NORD (1)
24620171	24620193	24620117
24620172	24620194	
24620173	24620195	SAINT-JEAN-DE-MATHA (7)
24620174	24620196	24620122
24620175		24620123
24620177	SAINT-DAMIEN (4)	24620124
24620197	24620129	24620125
24620198	24620130	24620126
	24620131	24620127
ENTRELACS (2)	24620132	24620128
24620178		
24620179	SAINT-DONAT (7)	SAINT-MICHEL-DES-SAINTS (5)
	24620182	24620111
MANAWAN (3)	24620183	24620112
24620105	24620184	24620113
24620106	24620185	24620114
24620107	24620186	24620115
	24620187	
NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI (2)	24620188	SAINT-ZÉNON (2)
24620180		24620116
24620181	SAINTÉ-BÉATRIX (3)	24620118
	24620144	
RAWDON (17)	24620145	
24620155	24620146	
24620156		
24620157	SAINTÉ-ÉMÉLIE-DE-L'ÉNERGIE (3)	
24620158	24620119	
24620159	24620120	
24620160	24620121	
24620161		
24620162	SAINTÉ-MARCELLINE-DE-KILDARE (3)	
24620163	24620152	
24620164	24620153	
24620165	24620154	
24620166		
24620167	SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS (11)	
24620168	24620133	
24620169	24620134	
24620170	24620135	
24620176	24620136	
	24620137	
SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ (5)	24620138	
24620147	24620139	
24620148	24620140	
24620149	24620141	
24620150	24620142	
24620151	24620143	

Note : 11 aires de diffusion, non retenues pour le calcul de l'indice de défavorisation, sont exclues de ce tableau.
Source : STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

Population selon le sexe, le groupe d'âge et le quartile de défavorisation Territoire de référence MRC Matawinie, 2006 (n et %)

FEMMES

Dimensions	Population totale	0-14 ans		15-24 ans		25-64 ans		65 ans et +	
	n	n	%	n	%	n	%	n	%
Matérielle									
Quartile 1	6 387	953	14,9	642	10,1	3 619	56,7	1 174	18,4
Quartiles 2+3	12 070	1 646	13,6	1 121	9,3	7 062	58,5	2 241	18,6
Quartile 4	5 939	1 055	17,8	625	10,5	3 224	54,3	1 035	17,4
Sociale									
Quartile 1	6 292	1 174	18,7	705	11,2	3 546	56,4	867	13,8
Quartiles 2+3	11 972	1 668	13,9	1 106	9,2	6 967	58,2	2 231	18,6
Quartile 4	6 132	813	13,3	577	9,4	3 391	55,3	1 352	22,1
Combinée									
Quartiles 1 et 1	860	184	21,4	94	10,9	477	55,5	105	12,2
Quartiles 4 et 4	847	106	12,5	76	8,9	425	50,2	240	28,3
Total	24 396	3 654	15,0	2 387	9,8	13 904	57,0	4 450	18,2

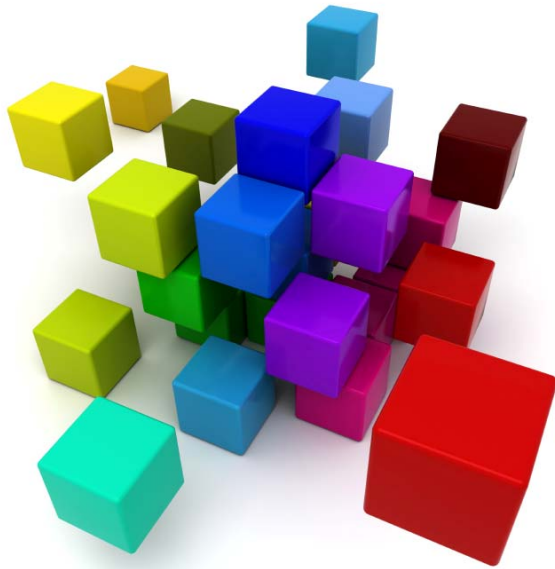
HOMMES

Dimensions	Population totale	0-14 ans		15-24 ans		25-64 ans		65 ans et +	
	n	n	%	n	%	n	%	n	%
Matérielle									
Quartile 1	6 455	907	14,1	672	10,4	3 721	57,6	1 155	17,9
Quartiles 2+3	12 838	1 830	14,3	1 283	10,0	7 427	57,9	2 298	17,9
Quartile 4	6 013	1 073	17,8	594	9,9	3 327	55,3	1 020	17,0
Sociale									
Quartile 1	6 560	1 201	18,3	676	10,3	3 701	56,4	982	15,0
Quartiles 2+3	12 465	1 697	13,6	1 228	9,9	7 246	58,1	2 294	18,4
Quartile 4	6 281	911	14,5	646	10,3	3 528	56,2	1 196	19,0
Combinée									
Quartiles 1 et 1	860	159	18,5	94	11,0	517	60,1	90	10,5
Quartiles 4 et 4	779	106	13,6	76	9,7	421	54,0	176	22,6
Total	25 306	3 810	15,1	2 550	10,1	14 475	57,2	4 472	17,7

SEXES RÉUNIS

Dimensions	Population totale	0-14 ans		15-24 ans		25-64 ans		65 ans et +	
	n	n	%	n	%	n	%	n	%
Matérielle									
Quartile 1	12 842	1 860	14,5	1 314	10,2	7 339	57,1	2 329	18,1
Quartiles 2+3	24 908	3 476	14,0	2 404	9,7	14 489	58,2	4 538	18,2
Quartile 4	11 952	2 128	17,8	1 219	10,2	6 550	54,8	2 054	17,2
Sociale									
Quartile 1	12 852	2 375	18,5	1 381	10,7	7 248	56,4	1 849	14,4
Quartiles 2+3	24 437	3 365	13,8	2 334	9,6	14 213	58,2	4 525	18,5
Quartile 4	12 413	1 724	13,9	1 223	9,9	6 918	55,7	2 548	20,5
Combinée									
Quartiles 1 et 1	1 720	343	19,9	189	11,0	994	57,8	195	11,3
Quartiles 4 et 4	1 626	212	13,1	151	9,3	846	52,0	416	25,6
Total	49 702	7 464	15,0	4 937	9,9	28 379	57,1	8 922	18,0

Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

**Auteurs**

Marie-Eve Simoneau
André Guillemette
Josée Payette

Comité de lecture*ASSS de Lanaudière*

Claude Bégin
Élizabeth Cadieux
Christine Garand
Abdoul Aziz Gbaya
Louise Lemire
Lise Ouellet
Jean-Pierre Trépanier

ASSS des Laurentides

Sylvie Nadon

CSSS du Nord de Lanaudière

Véronique Robert de Massy

INSPQ

Bernard-Simon Leclerc

Conception graphique et mise en page

Micheline Clermont

Page couverture

Kivigraphik

Une série de neuf documents traitant de l'indice de défavorisation, édition 2006, est disponible à l'adresse suivante :

Version informatisée gratuite au www.agencelanaudiere.qc.ca/SYLIA/ sous l'onglet *Nos publications*.

Version imprimée au coût de 5 \$ au 450 759-1157, poste 4294.

Toute reproduction partielle ou totale doit être accompagnée de la mention de la source :

SIMONEAU, Marie-Eve, André GUILLEMETTE et Josée PAYETTE. *Localiser la défavorisation - Mieux connaître son milieu. Territoire de référence MRC Matawinie 2006*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, juillet 2010, 24 pages et Atlas cartographique.

Dépôt légal :

ISBN : 978-2-89669-008-4 (version imprimée)

978-2-89669-009-1 (PDF)

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Troisième trimestre 2010

Agence de la santé
et des services sociaux
de Lanaudière

Québec



ATLAS

cartographique

TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE MRC MATAWINIE

Localiser la défavorisation

Mieux connaître son milieu



SERVICE DE SURVEILLANCE, RECHERCHE ET ÉVALUATION
DSPE DE LANAUDIÈRE

Québec 



A DÉFAVORISATION... À LA CARTE

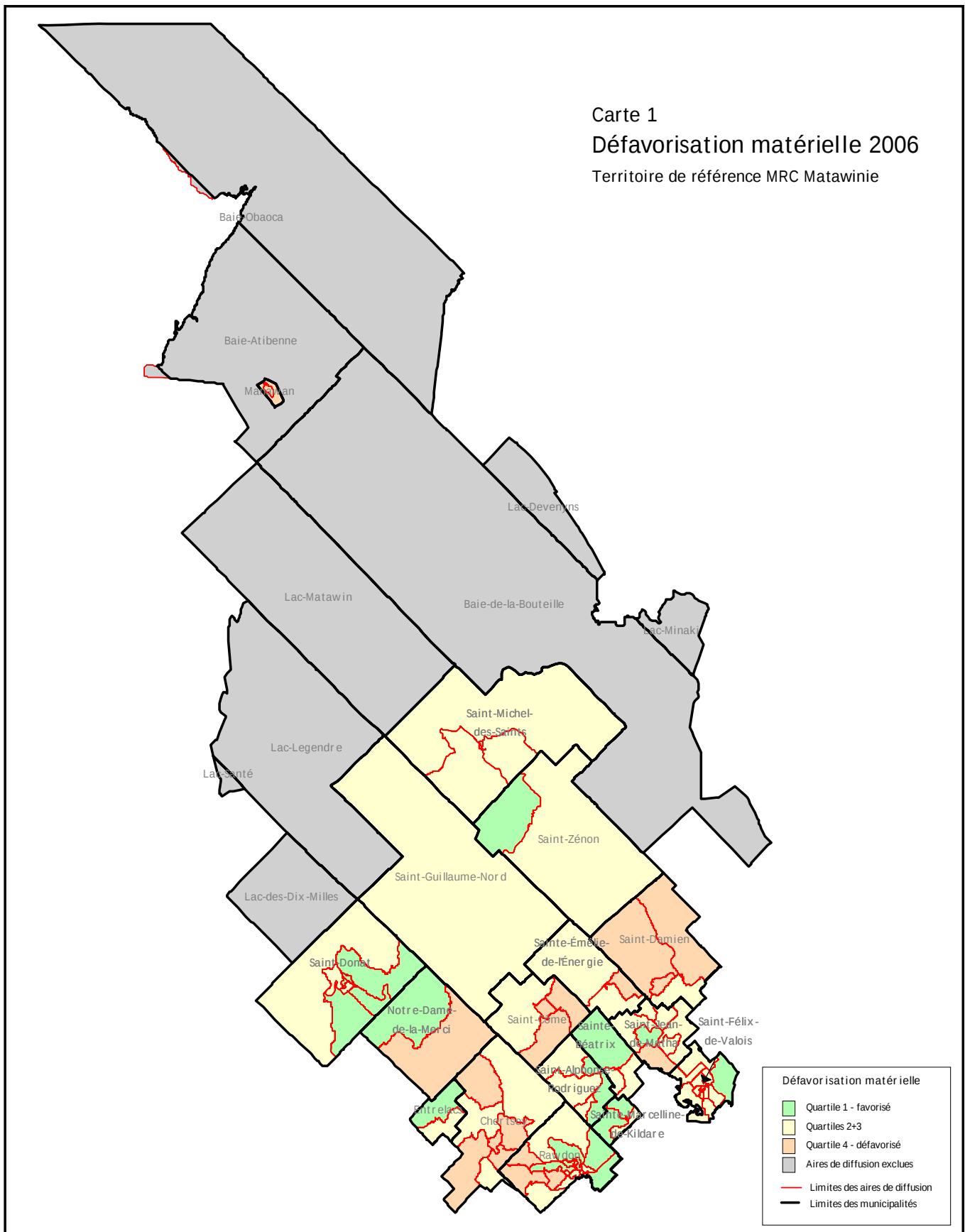
Cet atlas cartographique complète le document *Localiser la défavorisation – Mieux connaître son milieu. Territoire de référence MRC Matawinie*. Il a été conçu afin de visualiser la défavorisation.

Les cartes 1 et 2 illustrent la défavorisation selon les dimensions matérielle ou sociale, alors que la carte 3 fait référence à leur combinaison. Elles couvrent l'ensemble du territoire de référence.

Une deuxième série de cartes propose des vues rapprochées du territoire quant à la défavorisation combinée. Elles permettent d'observer plus en détail certaines parties du territoire où il existe une forte concentration d'aires de diffusion, qu'importe leur niveau de défavorisation. Ces vues aident à distinguer, entre autres choses, les délimitations des aires de diffusion et les voies de circulation routières.

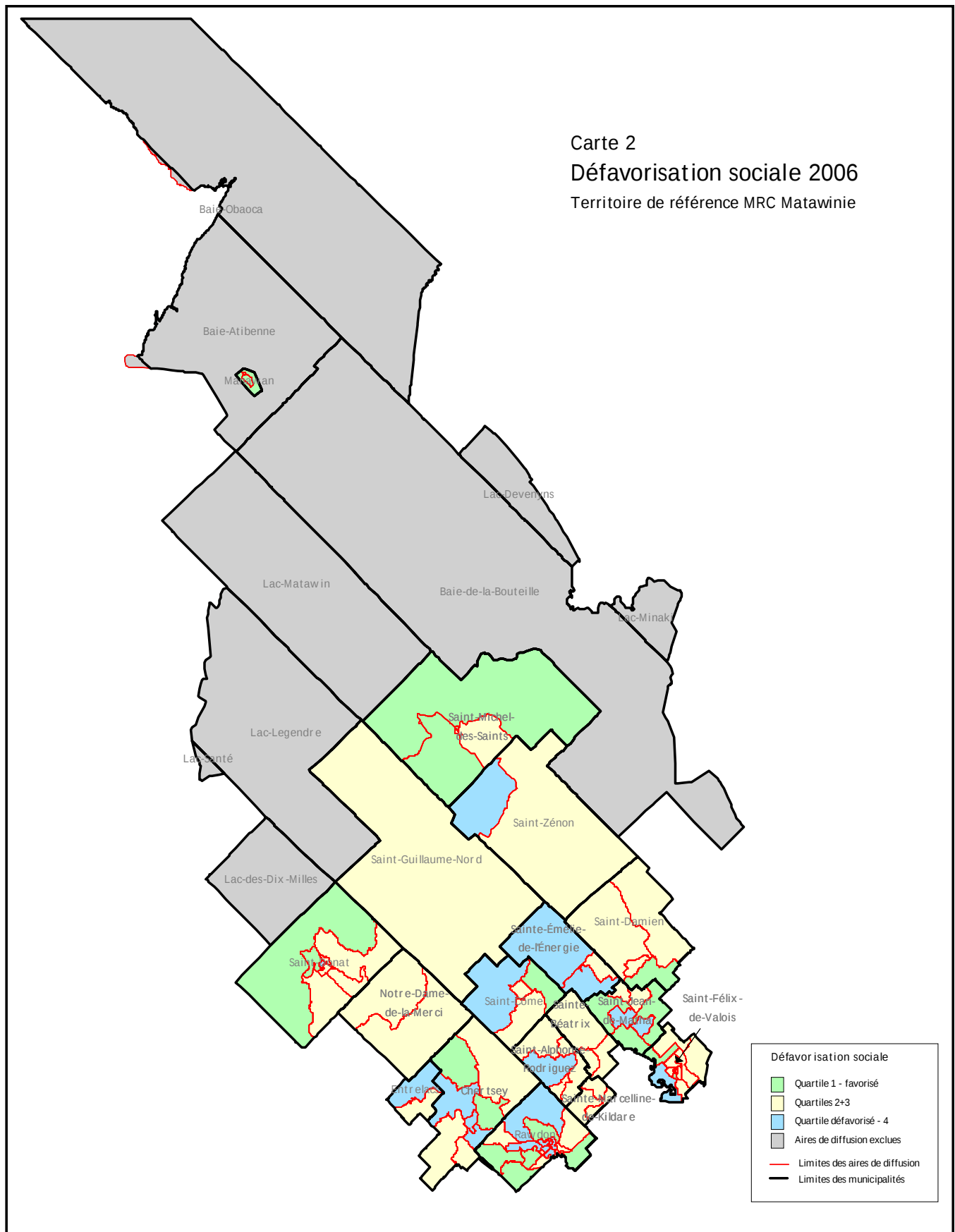
Josée Payette
Marie-Eve Simoneau
André Guillemette

Carte 1
Défavorisation matérielle 2006
Territoire de référence MRC Matawinie



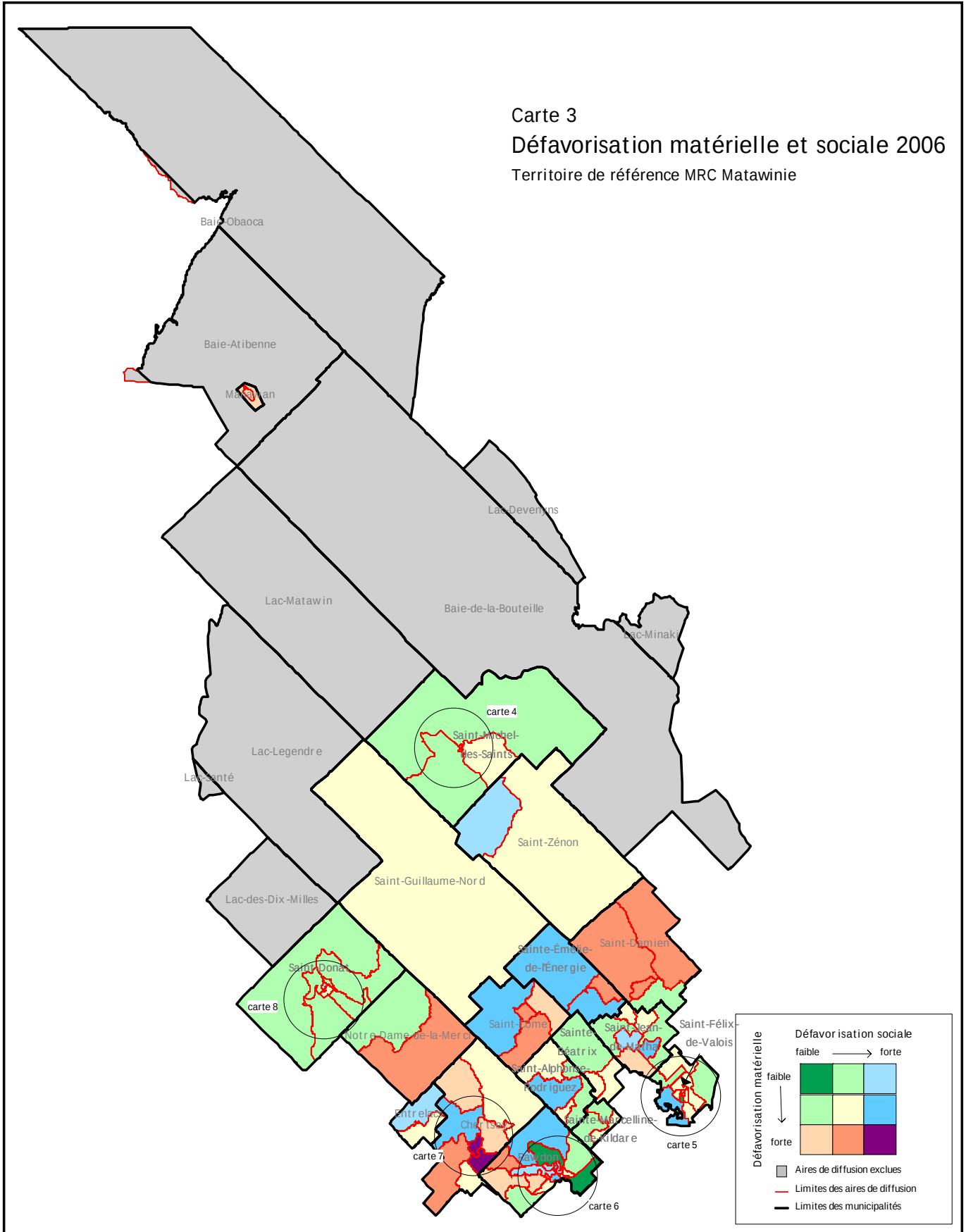
Service de surveillance, recherche et évaluation, ASSS de Lanaudière, mars 2010

Carte 2
Défavorisation sociale 2006
Territoire de référence MRC Matawinie



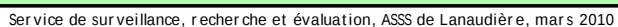
Service de surveillance, recherche et évaluation, ASSS de Lanaudière, mars 2010

Territoire de référence MRC Matawinie



Service de surveillance, recherche et évaluation, ASSS de Lanaudière, mars 2010

Territoire de référence MRC Matawinie

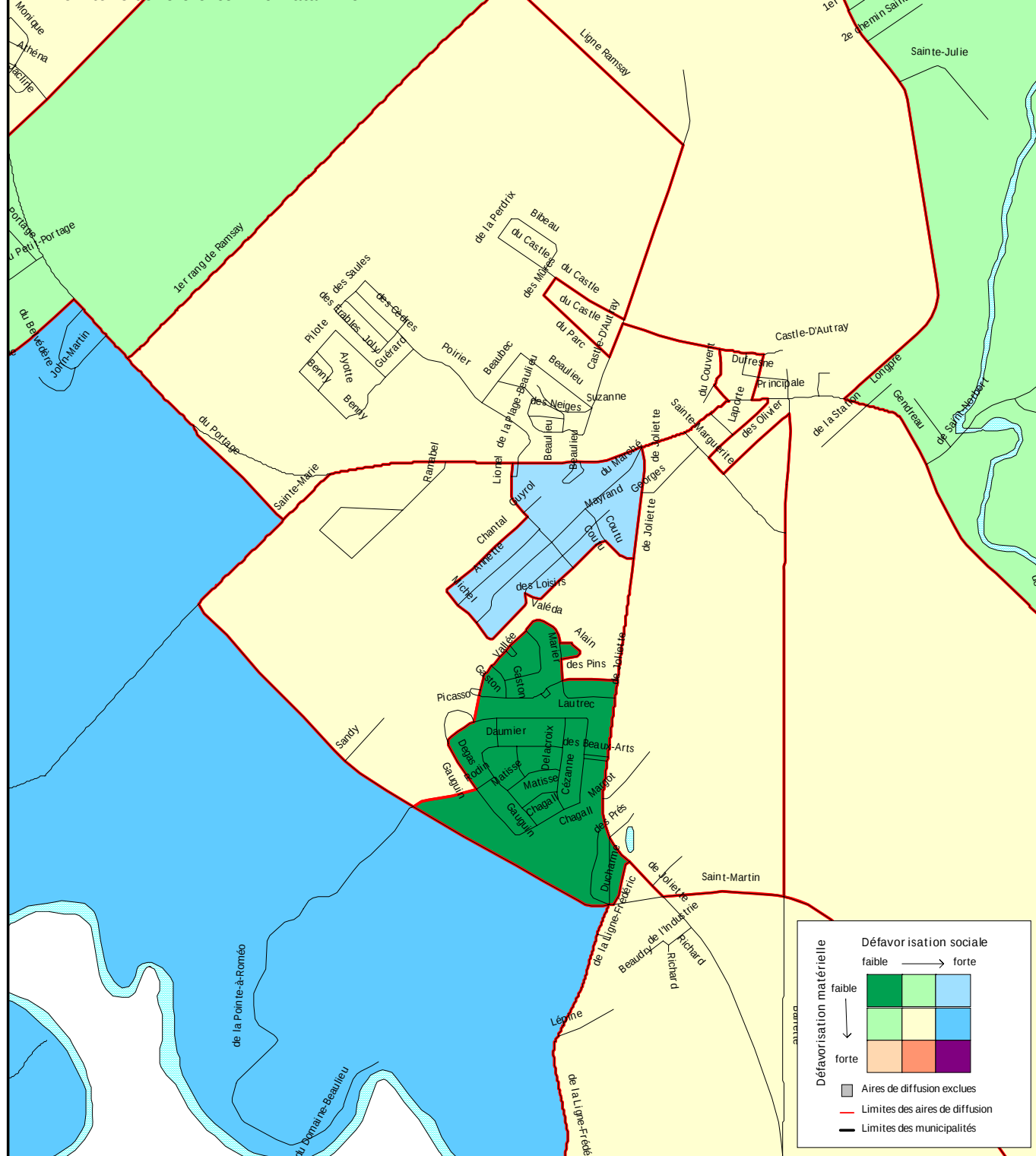


SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

Carte 5

Défavorisation matérielle et sociale 2006

Territoire de référence MRC Matawinie



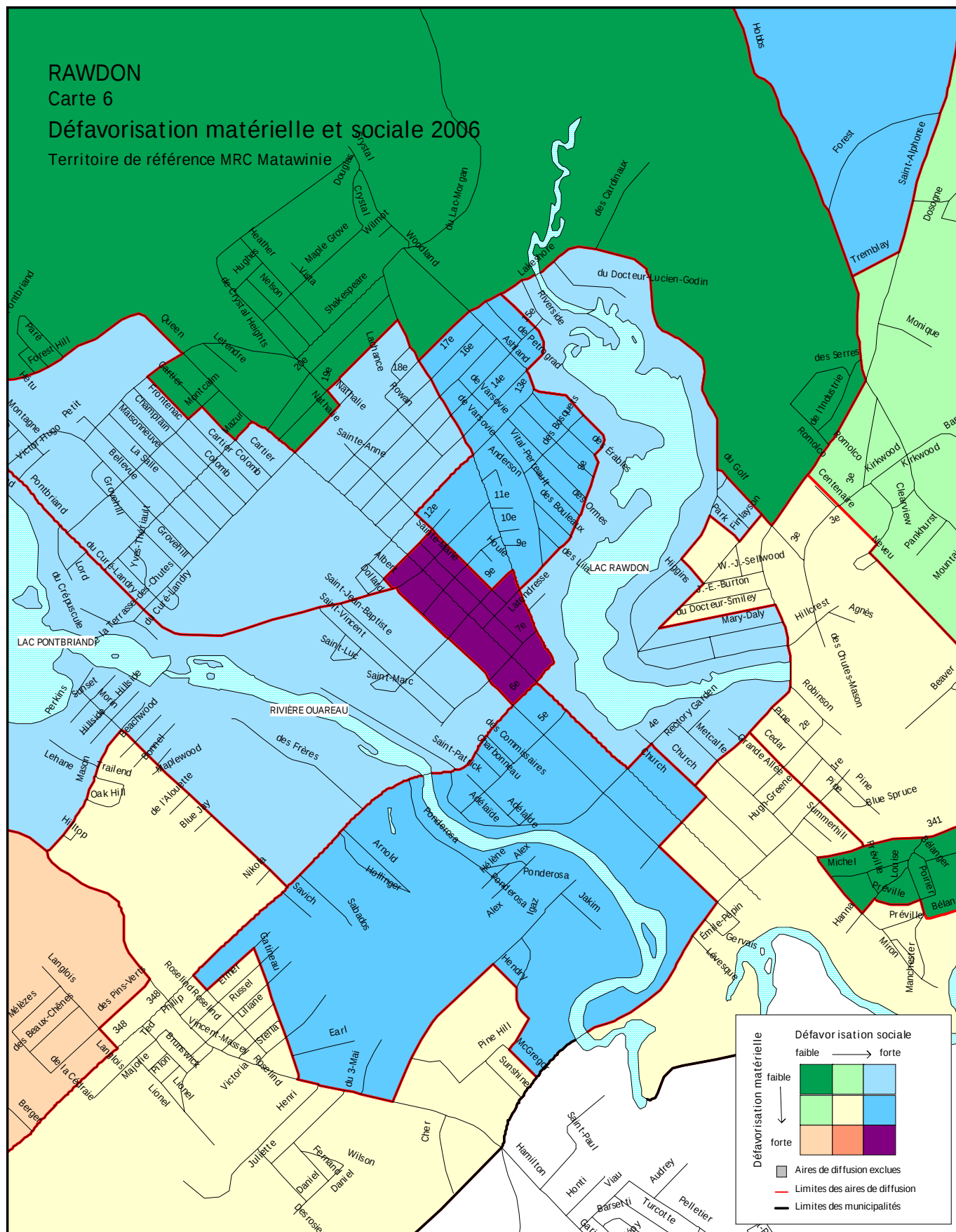
Service de surveillance, recherche et évaluation, ASSS de Lanaudière, mars 2010

RAWDON

Carte 6

Défavorisation matérielle et sociale 2006

Territoire de référence MRC Matawinie



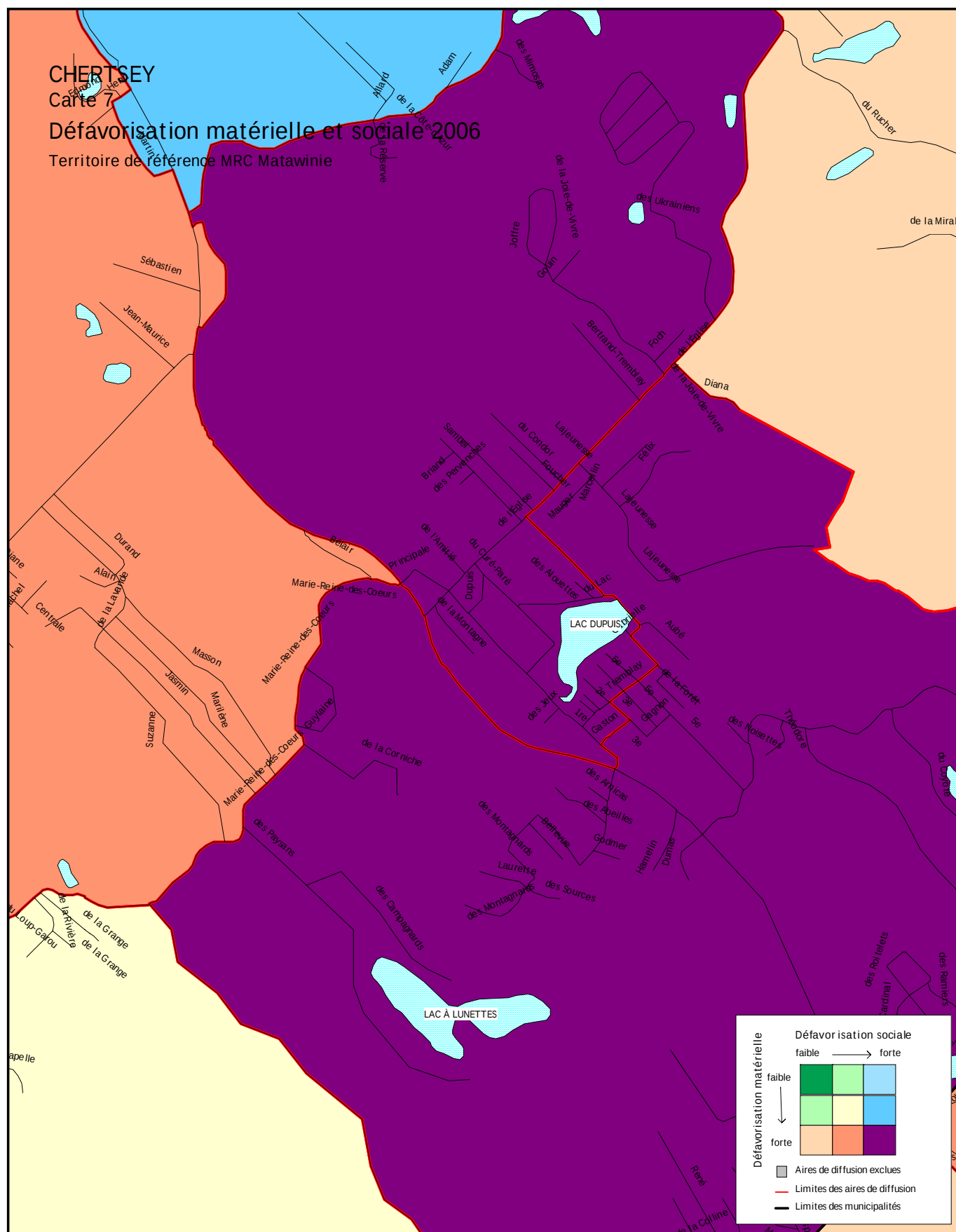
Service de surveillance, recherche et évaluation, ASSS de Lanaudière, mars 2010

CHERTSEY

Carte 7

Défavorisation matérielle et sociale 2006

Territoire de référence MRC Matawinie



Service de surveillance, recherche et évaluation, ASSS de Lanaudière, mars 2010

